



MUNICIPALITE DE SALVAN

Convocation à l'Assemblée Primaire Communale Extraordinaire

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Salvan sont convoqués
en Assemblée Primaire extraordinaire

**le lundi 4 septembre 2017, à 19h30,
à la salle polyvalente du complexe scolaire.**

ORDRE DU JOUR :

1. Nomination des scrutateurs
2. Adoption du règlement communal et des tarifs sur l'eau potable
3. Adoption du règlement communal et des tarifs sur les eaux usées
4. Adoption du règlement communal et des tarifs sur la gestion des déchets
5. Recapitalisation de la société TéléMarécottes
6. Reconduction mandat de révision Fidag SA
7. Divers

Les différents règlements ainsi que les tarifs peuvent être consultés durant le délai légal et pendant les heures officielles d'ouverture auprès de l'Administration communale.

Salvan, le 2 août 2017

L'Administration communale



Tournez, svp